## LES MOBEURS ONT DU CŒUR

## La Croisille-sur-Briance

La Meule mania de La Croisille, c'est une affaire qui roule. Et les passionnés des mobylettes et de belles mécaniques anciennes n'ont pas eu seulement le plaisir de jouer de la poignée d'accélérateur au cours de leur balade au mois de mai dernier. Ils ont aussi un grand cœur et comme les résultats financiers de la Meule mania 2019 étaient bons, Guy Beaurepaire et Petit Jean de l'association Motonédieres viennent de remettre un chèque de 500 € à Ophélie Lestienne, la maîtresse de l'école, en faveur de la coopérative de l'école Georges-Guingouin de La Croisille, en présence du maire, heureux de cette générosité pour les enfants de sa commune. Et tous de se donner rendezvous la Meule mania 2020, la future journée de la mobylette en folie.



## JABREILLES-LES-BORDES

## La balade de Jabreilles sera gourmande



DIMANCHE 21 JUILLET. Voilà déjà longtemps que le pré-sident Joël Gallard et son équipe de bénévoles, heureusement assez nombreux, sont au travail pour faire de cette balade gourmande du comité des fêtes, une réussite. La date est arrêtée au dimanche 21 juillet. Le rendez-vous est fixé à 9 heures aux Bordes, cour de la mairie et des écoles pour partager, avant de partir pour une boucle de 10 km, un petitdéjeuner copieux, et ce pour seulement 5 €, rando + petit-déjeuner, 14 € avec le repas de midi (enfants de moins de 12 ans, 7 €). La boucle a été reconnue et les chemins nettoyés. Il reste maintenant aux participants à réserver avant le vendredi 19 juillet en appelant le 06.86.10.36.77 ou en adressant un courriel à comitejabreilles@gmail.com. Le nombre de places est limité, non par la longueur des chemins, mais par la longueur des tables qui seront installées dans la cour de la mairie, à l'ombre des arbres, où, si nécessaire sous un barnum. Pour savoir quel sera le menu et si le repas sera bon? Renseignements auprès de participants des années précédentes qui reviennent, devinez pourquoi! Pour marcher, bien sûr, mais aussi pour déguster un délicieux repas.